



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM ST HILAIRE DE RIEZ, 33 AVENUE DU TERRE FORT 85270 ST HILAIRE DE RIEZ déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 10 000 €.

POIRAUD Rodrigue, représentant de la société A LA BON'HEURE S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 9018 RUE AMPERE 85270 ST HILAIRE DE RIEZ, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Mme CHAUVIN Alvina	340	3 400 €
POIRAUD FRERES	660	6 600 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 23 mai 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE CROIX-DE-VIE

Société Coopérative de Crédit à Capital
Variable et à Responsabilité Limitée
RCS LA ROCHE SUR YON D 786 461 350
Intermédiaire d'assurance affilié à
La CFCMO n° ORIAS 07 027 974
22, Quai de la République
85800 ST-GILLES-CROIX-DE-VIE
Tél. 02 51 55 37 20 - Fax 02 51 54 89 26